



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration 26 mars 2019

1 Personnes présentes

Jean-Claude Levern : Président
Françoise Leclerc : Trésorière
Christine Roumilhac : Secrétaire-adjointe
Adolphe Mendi :membre
Bernard Tournier :membre
Corinne Gondek :membre
Daniel Lecluze :membre
Jean-Claude Miremont :membre
Yvain Blachère :membre

Boleslas Palewski : Maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports

Personnes excusées :

Georges Sueur : Secrétaire
Victor Daponte : Conseiller Municipal,
François Méchin : Expert-comptable

Analyse de la répartition des subventions « Mairie »

Le 11 mars, Monsieur Tournier a transmis au conseil une proposition de support pour les demandes de subvention.

Il est normal que chaque section qui demande une subvention explique pourquoi elle en a besoin et à quoi elle sera affectée.

Il est proposé d'ajouter une ligne pour le total des dépenses.

Ce document sera finalement transmis seulement aux sections : karaté, badminton, cyclo, escalade, escrime, foot, GRS, hand, judo et tennis.

Monsieur Tournier va modifier le document et le transmettre au président, qui l'adressera aux dix sections concernées par mail en présentant la démarche et en demandant un retour pour fin avril.

Ce point pourra ainsi être étudié lors du prochain CA prévu le 7 mai.

En attendant, la trésorière prendra 1/3 de la subvention qui a été accordée l'année dernière.

Les contrats des employés du Tennis

Les contrats ont été transmis à Cosmos depuis 3 semaines. Aucun retour n'a été fait pour l'instant.

Certains salariés pourraient refuser de signer ces contrats moins avantageux.

La trésorière rappelle qu'elle n'a jamais eu les contrats d'origine, signés en 1985.

La formation « premiers secours »

Elle sera assurée par les pompiers de Louveciennes. 3 groupes ont pu être constitués.

Ces formations sont prévues les 30 mars, 13 et 27 avril.

Le foot à 5

Monsieur le Maire a annoncé qu'il y aurait du foot à 5 dans ses vœux.

Le projet doit être voté au budget le 10 avril.

Différent entre la section TAI CHI et Jean-Claude Miremont

Après examen du document rédigé par monsieur Méchin et discussion entre les conseillers. Le Conseil d'Administration demande la réinscription de Jean-Claude Miremont.

Questions diverses

- Monsieur Palewski présente un projet proposé par une société d'écorecyclage aux sections sportives : recyclage de plastique pour fabriquer des maillots et shorts. La collecte de bouteilles plastiques permet d'avoir une réduction sur un achat de maillot ou short à Sollona Sport. Après échanges, le Conseil ne percevant pas la démarche éducative de ce projet, ne souhaite pas s'y engager.
- Madame Roumilhac rappelle que peu de sections lui envoient des informations pour le site.
- Madame Gondek signale qu'un professeur de la section taichi a obtenu une médaille d'or au championnat d'Ile de France, puis au championnat de France.

Prochain RDV

Le mardi 7 mai 2019 à 17h45.

Le Président
Jean-Claude Levern

La rédactrice
Corinne Gondek